EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le treize octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-ENGRACE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame OTHART Maryse, Maire.

Présents: OTHART Maryse, HARDOY Pierre, PHORDOY Jean-Claude, ILADOY Dominique, BIDALUN Benoît, BARNEIX Sébastien, ORTIZ Marie, DRONDE Josette, ELICHALT Christian, CHUBURU Laurent.

Absent(s): IRIBE Julie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 Octobre 2020

Nbre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nbre de conseillers municipaux présents : 10

Meur BARNEIX Sébastien a été élu secrétaire.

<u>N° 2020-10-07</u>- <u>OBJET</u> : PROPOSITION DE MOTION D'OPPOSITION AU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE SCIERIE INDUSTRIELLE.

Considérant que le Projet Florian d'implantation de scierie industrielle sur le Plateau de Lannemezan, demande un approvisionnement à l'entrée de l'usine de 50 000 m3/an de grumes de bois d'œuvre de hêtre de bonne qualité provenant très majoritairement des forêts communales de la chaîne pyrénéenne, sur une durée de 10 ans,

Considérant que ces prélèvements pourraient porter une dégradation importante de nos hêtraies, subséquemment dégradation de la biodiversité des écosystèmes forestiers, allant à l'encontre d'une gestion durable et équilibrée de la forêt, fondée sur la multifonctionnalité ;

Considérant que la grande échelle économique de ce projet, est de nature à déstabiliser les acteurs économiques qui subsistent sur le piémont Pyrénéen,

Considérant l'absence de consultation citoyenne et/ou de débat avec les élus locaux,

Considérant que ce projet industriel mettrait en danger l'économie de la filière bois locale,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

<u>S'OPPOSE</u> à tout prélèvement de bois de hêtres lié à la réalisation de cette scierie sur ses forêts communales.

<u>APPORTE</u> son soutien aux collectivités et l'Association « Le collectif "Touche pas à ma forêt – Pyrénées" » qui s'opposent au projet d'installation d'une scierie industrielle à Lannemezan.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Le Maire,
Maryse OTHART

REÇU

le 26 OCT, 2020

SOUS-PRÉFECTURE OLORON S^{TE} MARIE